

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

**AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE IMMEUBLE SITUÉ
SUR LE LOT ACTUEL 424-28
DU CADASTRE DU CANTON DE WICKHAM
SOIT AU 1154, ROUTE 139**

AVIS PUBLIC, est donné que le Conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2017, qui se tiendra à compter de 20 h, à la salle du Conseil (Centre communautaire) située au 893 rue Moreau à Wickham, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure porte sur la régularisation de la distance de la marge arrière du garage de 1,23 mètre au lieu de celle de 1,5 mètre prescrite au règlement de zonage.

Au cours de cette séance du Conseil, les membres du conseil municipal entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ A WICKHAM CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier